

Le capital humain et la mobilité au service de l'économie verte

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

mieu⁺
migration EU expertise

Bruxelles, avril 2022



Le document de réflexion “Le capital humain et la mobilité au service de l’économie verte” veut contribuer à la discussion scientifique et politique croissante qui explore les liens entre la mobilité humaine et l’économie verte.

En décrivant les bonnes pratiques existantes dans certains pays et les enseignements tirés, le document suggère des points d’entrée qui pourraient être identifiés dans d’autres pays.

En outre, le document souligne les lacunes dans la compréhension actuelle et propose de nouvelles pistes de discussion et de recherche dans ce domaine.



Contexte

Au cours de la dernière décennie, l'incertitude et les prévisions inquiétantes concernant l'impact de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique sur les systèmes socio-écologiques ont suscité, à l'échelle mondiale, des appels et une volonté générale de dissocier le développement économique de la dégradation de l'environnement et du capital naturel et de renforcer le développement durable.

Ces préoccupations ont largement contribué au changement de tendance mondiale en cours et à la mise en avant de l'économie verte en tant que stratégie de développement durable pour lutter contre ce phénomène, pour construire durablement «[L'avenir que nous voulons](#)» et, plus récemment, pour «[mieux reconstruire](#)» après la pandémie de COVID-19.

La vision de l'économie verte doit être atteinte par la mise en place des mesures, stratégies et politiques nécessaires pour faciliter le développement durable, et la promotion de sociétés justes, inclusives et résilientes pour tous.

Économie verte et migration

Le Pacte Vert pour l'Europe de 2019, la stratégie européenne en matière de compétences et les partenariats destinés à attirer les talents sont des outils qui sont à la disposition des décideurs politiques pour relever les défis que représentent les lacunes et la pénurie de compétences techniques pour faciliter la transition vers une économie verte.

Cependant, le lien et le rôle critique de la migration dans la contribution à l'économie verte ont fait l'objet d'un débat politique et scientifique limité, malgré les efforts continus déployés pour promouvoir les voies d'immigration régulière et le développement des compétences, ainsi que pour attirer les talents de l'étranger.

Cela met donc en évidence la nécessité d'examiner le potentiel de la migration professionnelle, de la mobilité humaine, du développement et du transfert des compétences pour répondre aux besoins en compétences de l'économie verte.

Le débat devrait permettre d'identifier les points d'entrée et les moyens de valoriser la migration de main-d'œuvre pour favoriser la transition vers une plus grande durabilité et pour construire des sociétés inclusives, justes et résilientes. Dans cette optique, le document plaide pour l'inclusion de la migration de main-d'œuvre et de la mobilité humaine dans les stratégies de croissance verte.

Structure du document de travail

1

+

«Que savons-nous de l'économie verte en tant qu'outil pour le développement durable?»

explore les rouages de la transition écologique à venir et examine sa relation avec l'Agenda 2030, les marchés du travail et les emplois décents.

2

+

« L'importance du développement des compétences pour le Pacte Vert européen »

se penche sur l'importance du capital humain pour la transition écologique et met en évidence une série de pratiques prometteuses du monde entier.

3

+

Dans «L'agenda politique de l'UE : Le Pacte Vert européen, la stratégie européenne en matière de compétences et le Nouveau pacte sur la migration et l'asile»,

l'accent est mis non plus sur une perspective mondiale, mais sur une perspective régionale, et explore ces trois principaux développements politiques dans le contexte de l'Union européenne.

4

+

La section «Domaines potentiels où valoriser la migration au service de l'économie verte»

présente une analyse plus approfondie des points d'entrée et des acteurs pertinents à impliquer dans la transition vers une économie verte.

5

+

«Lacunes et contraintes pour valoriser le potentiel de la mobilité et de la migration au service l'économie verte»

décrit les lacunes actuelles en matière de valorisation de la migration pour la transition écologique.

6

+

«Un appel à l'action : Recommandations et sujets à approfondir»

offre aux décideurs politiques et aux praticiens travaillant pour les gouvernements aux niveaux international, régional et local une liste de recommandations pour l'avenir. En guise de conclusion, plusieurs domaines de recherche à approfondir dans ce domaine émergent sont présentés.

Recommendations

AU NIVEAU NATIONAL



★ RECOMMANDATION 1

Adopter une approche sectorielle pour assurer la coordination entre les institutions et la cohérence des politiques en matière d'intelligence et de développement des compétences vertes

L'adoption d'une approche sectorielle et d'une formation ciblée contribuerait également à recourir davantage aux compétences des travailleurs migrants pour l'économie verte et à valoriser leur potentiel en tant que groupe important dans tous les pays.



Investir dans la collecte de données désagrégées à des fins statistiques, conformément à l'objectif 1 du Pacte mondial sur les migrations, serait essentiel pour mettre en lumière la contribution des personnes migrantes qui pourraient être déjà employées dans ces secteurs au niveau national.

★ RECOMMANDATION 2

Soutenir l'intégration du lien entre migration et économie verte dans la coopération internationale et la coopération au développement

L'approche pangouvernementale et sociétale qui a caractérisé plusieurs processus de politiques migratoires nationales constitue une bonne stratégie pour concevoir des politiques vertes inclusives dans le cadre des plans de développement nationaux dans un avenir proche.



Les futurs projets pilotes et/ou projets d'assistance technique de l'UE pourraient offrir un soutien au développement de politiques migratoires nationales afin d'aligner ou d'assurer la cohérence entre les politiques migratoires et les politiques vertes.



Voir l'étude de cas MIEUX+ de l'île Maurice : Migration et politique de développement.

★ RECOMMANDATION 3

Formation aux compétences vertes comme stratégies d'adaptation au climat et moyen pour favoriser une réintégration durable

Face à l'impact du changement climatique et environnemental, la migration est l'une des nombreuses stratégies de survie ou d'adaptation des populations touchées ou vulnérables. Pourtant, dans de nombreuses politiques et stratégies nationales d'adaptation au changement climatique, la migration a souvent reçu peu d'attention ou a été perçue comme un résultat de la mauvaise adaptation.



Concevoir des politiques climatiques nationales qui cherchent à valoriser le potentiel de la migration en tant qu'adaptation à l'impact climatique.



La formation aux compétences vertes pourrait être intégrée dans les stratégies et programmes de migration climatique afin de permettre aux migrants environnementaux et aux personnes déplacées d'occuper des emplois verts et décents.



Les perspectives vertes, la formation et le développement des compétences pour des emplois décents dans l'économie verte et bleue pourraient fournir des pistes pour une réintégration durable.

★ RECOMMANDATION 4

Renforcement de l'engagement de la diaspora

Les membres de la diaspora sont des agents de développement et des courtiers en informations entre les lieux de destination et les pays d'origine.

Il est donc nécessaire de développer et de renforcer les partenariats avec les organisations de la diaspora et de promouvoir un engagement efficace avec les professionnels de la diaspora en tant qu'agents susceptibles de favoriser la transition écologique par l'échange de connaissances, le transfert de compétences écologiques, et l'investissement dans le secteur vert.



Voir la [récente étude](#) sur le potentiel de la diaspora à contribuer à la mise en œuvre effective des partenariats destinés à attirer les talents de l'UE (ECDPM, EUDiF et MPF, 2021).



La Facilité mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora ([EUDiF](#)) fournit une plateforme qui pourrait être utilisée comme un moyen de coordonner et de construire une base de données actualisée des organisations et des professionnels de la diaspora. Cela pourrait fournir une base pour faciliter le renforcement des capacités en matière d'économie verte et pour identifier l'expertise (ou les talents) susceptibles d'acquérir des compétences vertes.


Recommandations

AU NIVEAU INTERRÉGIONAL

★ RECOMMANDATION 5

Projets pilotes sur la migration légale, la migration, et les partenariats destinés à attirer les talents – Intégrer les perspectives vertes et la formation aux compétences dans le cadre des partenariats actuels ou futurs en matière de mobilité et de compétences




La plupart des États membres de l'UE et des pays partenaires sont aux prises avec le manque de compétences adéquates et appropriées pour contenir la transformation rapide des secteurs économiques et les perturbations des marchés du travail.

 Les programmes de mobilité existants et les stages en cours d'expérimentation dans le cadre des projets pilotes du **Fonds d'Appui aux Partenariats pour la Mobilité (MPF)** permettent de promouvoir et de renforcer les perspectives de compétences vertes, ainsi que de les rendre plus visibles et plus fortes dans les domaines de coopération privilégiés.

★ RECOMMANDATION 6

Développer des cadres communs de qualification des compétences et de reconnaissance des talents aux niveaux régional et continental

Soutenir le développement de cadres communs et harmonisés de qualification et de reconnaissance des compétences pour les initiatives de mobilité des compétences et de la main-d'œuvre entre les États membres de l'UE et les pays partenaires, ainsi qu'aux niveaux continental et régional en Afrique.

-  **Renforcer les capacités institutionnelles pour faciliter l'anticipation des compétences par le biais de la recherche et du suivi, de la formation aux compétences et de la création de bases de données des compétences au niveau national, régional, voire continental.**
-  **Intégrer l'enseignement et la formation techniques et professionnels dans les projets d'assistance technique qui prévoient de développer des compétences vertes pour les secteurs essentiels de l'économie verte, et des compétences numériques dans le cadre d'un programme éducatif (inter)régional/national commun pour les pays partenaires.**
-  **Les initiatives et dialogues politiques existants au niveau du continent et des communautés économiques régionales devraient chercher à mettre en valeur la transférabilité et la reconnaissance des compétences comme éléments essentiels pour répondre aux besoins en compétences de la transition écologique, ainsi que pour réduire le chômage des jeunes en Afrique.**

Recommandations


AU NIVEAU LOCAL



★ RECOMMANDATION 7

Focus sur le niveau local

Compte tenu de leur vaste population, de leurs infrastructures et de leurs activités de production, les villes sont responsables de 60 % des émissions mondiales de carbone.

 **Les autorités municipales pourraient cibler la formation et l'éducation aux compétences vertes à la fois pour les travailleurs migrants et pour les réfugiés employés. Cela pourrait contribuer à pallier au manque de compétences dans le domaine des énergies renouvelables et d'autres secteurs verts, tout en constituant des moyens viables de participation aux marchés du travail locaux et d'intégration effective.**

Auteur: Stephen Adaawen, professeur adjoint, Université de Groningen (Pays-Bas) et chercheur associé, Institut allemand de développement (Bonn, Allemagne).

Editeurs: Oleg Chirita, chef de programme, initiatives mondiales, ICMPD ; Laura Zorrilla Fernandez, spécialiste de la gestion des connaissances et de communication, MIEUX+, ICMPD et Adriana Detrell Mandado, chargée de gestion des connaissances, MIEUX+, ICMPD.

Relecture: Laura Zorrilla Fernandez, ICMPD

Conception graphique: Elisabeth Pla Juncà, Estudio Freixes Pla

Copyright: © ICMPD 2022

Publié à Bruxelles en avril 2022

Cette publication est réalisée dans le cadre de l'initiative MIEUX+ (MIgration EU eXperts+) qui soutient les organisations régionales, les ministères nationaux, les autorités locales, les organes parlementaires, les acteurs judiciaires et les organisations de la société civile dans l'amélioration de la gouvernance et de la gestion des migrations et de la mobilité. MIEUX+ est une initiative conjointe financée par l'Union européenne (UE) et mise en œuvre par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD).

En tant que mécanisme européen d'échange de connaissances entre l'Union européenne et des institutions d'Afrique, d'Asie, du voisinage oriental et méridional de l'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes, MIEUX+ peut recevoir des demandes pour travailler sur n'importe quel sujet lié à la migration, en mobilisant les connaissances nécessaires auprès des administrations publiques européennes, du secteur académique et du secteur privé. Lancé en 2009, le programme doit son succès à trois caractéristiques essentielles : travailler sur la base de la demande, réagir rapidement aux demandes et favoriser l'échange de connaissances entre pairs.

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Centre international pour le développement des politiques migratoires et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.

Financé par l'Union européenne



mieux+
migration EU expertise

Mis en œuvre par l'ICMPD

